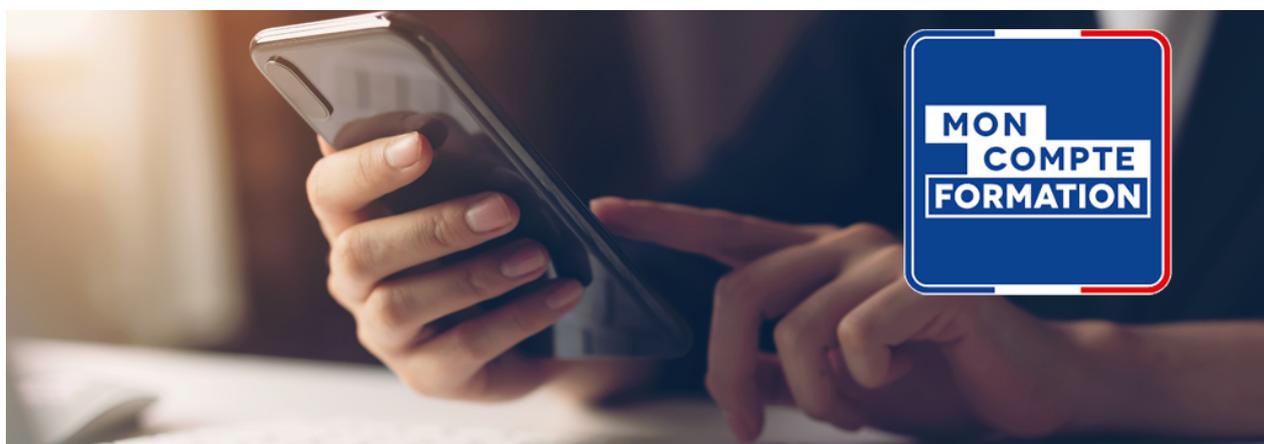


DOSSIER
Tout savoir sur
mon compte formation

Comprendre le dispositif, accéder à la plateforme, se créer un compte, choisir sa formation, et profiter de ses droits de formation.



Le 11 août 2021

Plus d'information : [www. france-formation-cpf.fr](http://www.france-formation-cpf.fr)
France Formation CPF 2021 © Tous droits réservés

Table des Matières

Mon compte formation, c'est quoi ?	3
Du DIF au CPF, quels sont les changements ?	4
Le compte CPF, à qui s'adresse-t-il ?.....	4
Mon Compte Formation pour les demandeurs d'emploi	4
J'ai 15 ans, puis-je profiter d'un compte CPF ?	5
Mon compte formation pour les agents de la fonction publique ?.....	5
Comment créer un compte formation ?	5
Quelles sont les formations éligibles au CPF ?	6
Critères d'éligibilité d'une Formation CPF.....	6
Quelques exemples de formations éligibles au CPF.....	7
Vérifiez l'éligibilité d'une formation à Mon Compte Professionnel	7
Le moteur de recherche Mon Compte Formation	8
Objectifs et certifications	8
Quelles certifications obtient-on grâce à Mon Compte Formation ?	9
Comment se connecter à mon compte formation	9
Se connecter à votre compte CPF avec vos identifiants de connexion	9
Se connecter à votre compte CPF avec FranceConnect.....	9
Une fois connecté.e, consultez vos droits formation.....	10
Comment contacter mon compte formation ?.....	10
Contacter l'assistance client mon compte CPF.....	11
Des conseils vous accompagnent pour l'évolution professionnelle.....	11
Votre compte formation ne marche pas, que faire ?	12
Si votre compte Mon Compte Formation est bloqué	12
Si vous avez découvert un bug informatique	13
Si vous ne trouvez pas de solution à votre problème	13
Conclusion.....	13

Mon compte formation, c'est quoi ?

Mon compte formation est le service qui permet de financer gratuitement des formations professionnelles. Profitez d'une formation CPF, financée par les droits que vous avez accumulés tout au long de votre vie professionnelle sur votre compte CPF.

Si vous souhaitez évoluer dans votre carrière, changer de métier, apprendre de nouvelles compétences, varier vos expériences, envisagez une formation CPF !

Les droits se cumulent automatiquement tout au long de votre vie professionnelle, et sont mobilisables à tout moment, jusqu'à votre retraite.

Le compte CPF répond à deux objectifs : maintenir l'employabilité et sécuriser les parcours professionnels des personnes actives.

Vous pouvez grâce à une formation CPF vous insérer, vous réinsérer ou évoluer sur le marché du travail. C'est un coup de pouce idéal pour votre carrière professionnelle !

Si vous ne connaissez pas ce service, c'est sans doute parce que le compte CPF s'appelait jusqu'en 2015 le DIF, ou Droit Individuel à la Formation. Il était l'un des principaux apports de la réforme de la formation professionnelle en 2014.



Du DIF au CPF, quels sont les changements ?

En passant du Droit Individuel à la Formation au Compte Professionnel Formation, l'accès à la formation est ainsi facilité, la portabilité des droits n'est plus un obstacle, et tous les actifs peuvent en bénéficier.

Alors que le Droit Individuel à la Formation était lié à un contrat de travail, le compte CPF est attaché à l'individu. Vous conservez ainsi vos droits tout au long de votre vie professionnelle, même lorsque vous changez d'employeur. La principale nouveauté avec le compte CPF, c'est une plus grande liberté pour les salariés. L'accord de l'employeur, n'est plus obligatoire si vous souhaitez profiter d'une formation CPF en dehors de votre temps de travail.

Le compte CPF, à qui s'adresse-t-il ?

Tout individu de 16 ans ou plus, à condition d'être actif sur le marché du travail, détient un compte formation professionnelle.

Être actif sur le marché du travail, cela signifie être en âge de travailler, et être disponible sur le marché du travail. Que vous ayez une activité ou que vous soyez en recherche d'emploi, vous êtes considéré comme actif, et êtes ainsi potentiellement en mesure de bénéficier d'une formation CPF.

Mon Compte Formation pour les demandeurs d'emploi

À partir du moment où vous avez exercé une première activité professionnelle, vous avez ouvert votre compte formation. Si vous êtes dorénavant au chômage, vous pouvez bénéficier des droits à la formation professionnelle que vous avez déjà cumulés lorsque vous étiez salarié.e.

Une période de chômage est une excellente occasion de profiter d'une formation CPF, pour faire évoluer ses compétences, ou se réorienter vers un nouveau métier ou dans une nouvelle branche.

En revanche, les demandeurs d'emploi ne cumulent pas de droits lors de leur période de chômage.

Si vous êtes en situation de recherche d'emploi et que la formation CPF qui vous intéresse est plus coûteuse que les droits que vous avez accumulés, ne perdez pas espoir !

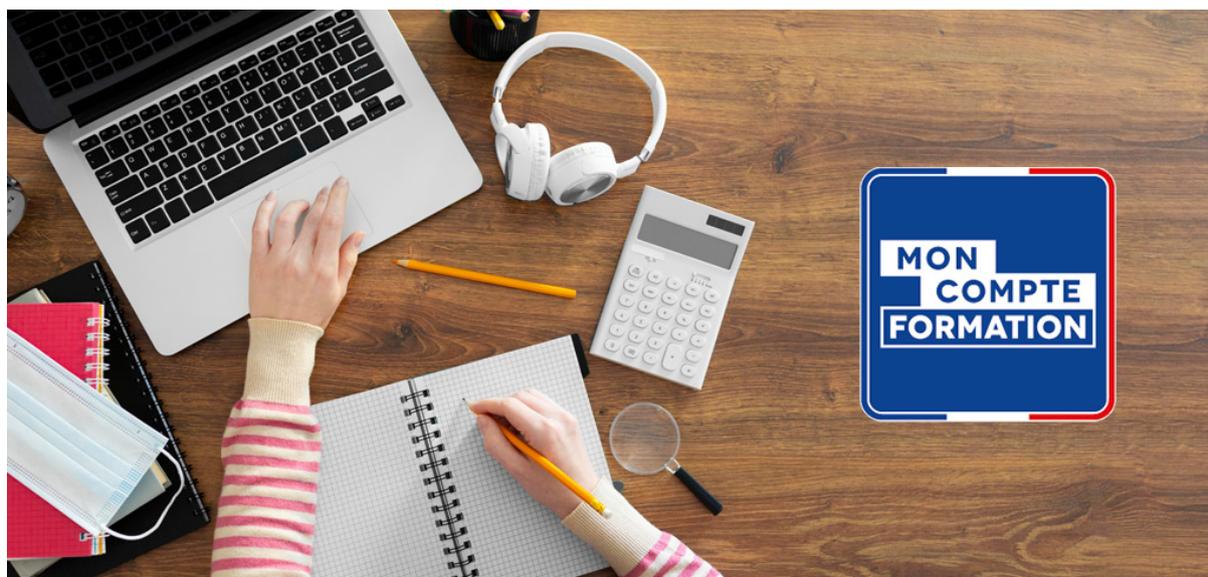
Vous pouvez faire une demande auprès de Pôle Emploi pour financer ce qui n'est pas couvert par votre compte CPF. Leur accord n'est pas automatique, mais n'oubliez pas que le rôle de Pôle Emploi est de vous aider à trouver votre voie vers l'emploi. Alors si votre demande est sensée, et qu'une formation peut vous aider à trouver un emploi adapté, n'hésitez pas une seconde à faire une demande de financement.

J'ai 15 ans, puis-je profiter d'un compte CPF ?

En principe, les actifs à partir de 16 ans peuvent bénéficier des droits attachés à Mon Compte Formation. Les jeunes de 15 ans qui sont en contrat d'apprentissage peuvent toutefois en bénéficier également.

Mon compte formation pour les agents de la fonction publique ?

Le dispositif Mon Compte Formation fonctionne différemment pour les agents de la fonction publique. Afin de bénéficier d'une formation CPF, les agents de la fonction publique se doivent au préalable de demander par écrit l'autorisation de leur employeur. Autre différence, les droits des agents sont cumulés en heures et non en euros.



Comment créer un compte formation ?

Pour créer un compte formation, munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale et rendez-vous sur le site [Mon Compte formation](https://moncompteformation.fr) ou téléchargez l'application mobile du même nom.

Vous pourrez ainsi consulter les droits que vous avez cumulés, rechercher et pourquoi pas vous inscrire à une formation CPF.

Une fois que vous avez ouvert le site ou l'application mobile, cliquez sur "Créer un Compte". Il vous sera demandé de renseigner quelques informations sur votre identité, votre formation professionnelle et vos coordonnées. Il vous sera également nécessaire d'indiquer votre numéro de sécurité sociale. C'est le numéro à 13 chiffres qui est inscrit sur votre carte vitale.

Une fois votre compte formation créé, le solde de vos heures de formation apparaîtra dans votre espace mon compte CPF. Vous aurez accès à un moteur de recherche pour trouver une formation CPF.

Attention, de nombreuses tentatives de piratage ont été identifiées. Ne communiquez jamais vos identifiants afin de conserver vos crédits en toute sécurité.

Faites également bien attention à ne pas vous tromper de site Internet. Seuls les sites dont l'adresse se terminant par gov.fr sont dignes de confiance. Les tentatives d'arnaques sont malheureusement nombreuses, il convient d'être très vigilant.e !

Quelles sont les formations éligibles au CPF ?

Pour financer une formation professionnelle avec l'aide du Compte CPF, il faut que celle-ci remplisse certaines conditions d'éligibilité. En effet, toutes les formations ne sont pas éligibles. Le catalogue de formations CPF reste toutefois très large et varié.

Les formations qui confèrent un diplôme, une certification ou une qualification, sont bien souvent éligibles.

Critères d'éligibilité d'une Formation CPF

Pour être éligible au financement par le CPF, les formations doivent être officiellement reconnues. Une formation CPF a pour objectif l'insertion, la réinsertion ou l'évolution professionnelle.

Sont éligibles au Compte Professionnel Formation :

- Les formations certifiantes. Elles donnent lieu à l'obtention d'un certificat de qualification, et sont en lien avec un métier précis.
- Les formations qualifiantes. Vous n'obtiendrez pas de diplôme ni de titre mais un certificat d'aptitude ou une attestation de fin de stage.
- Les Certifications enregistrées au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).
- Les attestations de validation de blocs de compétences faisant partie d'une certification enregistrée au RNCP.
- Les certifications et les habilitations correspondant à des compétences professionnelles complémentaires aux certifications professionnelles.
- Les bilans de compétences.
- Les actions de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
- Les formations à destination des repreneurs et aux créateurs d'entreprises.
- Les préparations aux épreuves de permis B et permis poids lourds.

Les formations professionnelles peuvent être suivies physiquement, ou à distance.

Quelques exemples de formations éligibles au CPF

Vous pouvez bénéficier d'une formation CPF pour acquérir une grande panoplie de compétences, pour varier vos connaissances, ou aller plus loin dans votre domaine d'expertise. Voici quelques exemples des formations parmi les plus populaires :

- Se former à des langues étrangères, améliorer son anglais, certifier son niveau d'espagnol...
- La conduite de certains véhicules, comme des chariots élévateurs, ou un permis de conduire B ou poids lourd.
- Compléter ses connaissances en bureautique, viser une meilleure maîtrise des outils informatiques.
- Formations en comptabilité, en community management, en gestion administrative pour les ressources humaines...
- Maîtriser un logiciel précis, comme les formations tableur pour le logiciel Microsoft Excel.

Vérifiez l'éligibilité d'une formation à Mon Compte Professionnel



Pour s'assurer de l'éligibilité d'une formation, il convient de vérifier son inscription sur le site officiel du Compte Personnel Formation.

Trouvez une formation éligible au CPF grâce au moteur de recherche disponible sur le site du gouvernement Mon Compte formation. Vous accédez ainsi à la base de données où sont répertoriées l'ensemble des formations éligibles.

Divers filtres et la recherche par mots clés vous permettront de trouver votre bonheur.

Le moteur de recherche Mon Compte Formation

Lorsque vous souhaitez rechercher une formation CPF, saisissez un mot clé. Qu'il s'agisse du nom d'une formation, d'un métier ou d'une compétence, cette requête vous permettra d'afficher une liste de formations CPF. Avant de cliquer sur Rechercher, cochez la case qu'il convient : formation en centre ou formation à distance.

Une fois les résultats de recherche sous vos yeux, n'hésitez pas à utiliser les filtres afin d'affiner les résultats. Ajouter un plafond pour le montant de la formation peut s'avérer pertinent.

En cliquant sur le bouton Filtres, vous pourrez également choisir une durée ainsi que des dates de début de formation et de fin de formation, si vous souhaitez par exemple profiter d'une formation CPF durant vos congés.

Parmi les filtres proposés par le moteur de recherche, pensez à sélectionner un rythme qui conviendra à votre mode de vie. En soirée, le week-end, à temps partiel ou à temps plein par exemple. Enfin vous avez la possibilité de filtrer les formations par le niveau de sortie visé.

Par exemple, vous pourriez rechercher une formation à distance pour le logiciel Excel, en dehors de vos horaires de travail, le tout pour un montant ne dépassant pas 900€.

Pour accéder à la liste des formations CPF répondant à cette requête, tapez "Excel" dans le moteur de recherche, et cochez la case "Formation à distance".

Une fois la première liste de résultats apparue, cliquez sur "Filtres" afin d'affiner votre recherche.

Vous pourrez alors déplacer le curseur pour ajuster le montant maximal de la formation, et sélectionner un rythme adapté à vos disponibilités, Week-end et Soirée.

Pour gagner du temps, utilisez la fonction "Favoris" afin de sauvegarder les formations que vous avez repéré lors de votre recherche. Vous pourrez les retrouver ainsi dans l'onglet Favoris de votre application ou sur le site Internet.

Objectifs et certifications

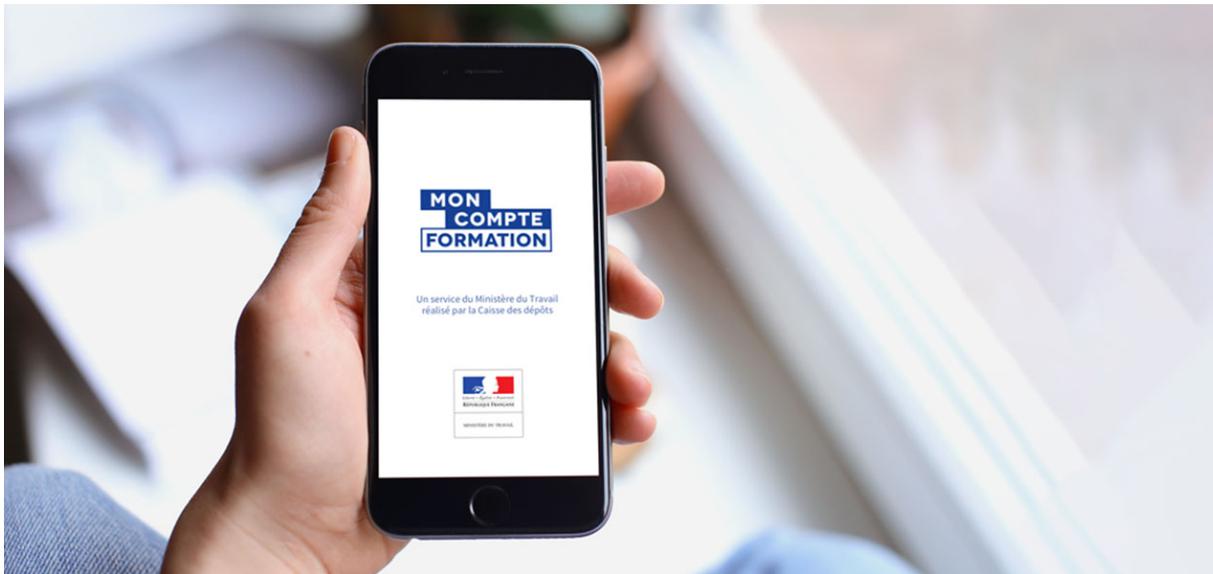
Les objectifs d'une formation CPF sont de vous aider à vous insérer, vous réinsérer sur le marché du travail, et de sécuriser votre carrière professionnelle. Vos certifications vous permettent de maintenir et faire évoluer votre employabilité.

Faire évoluer vos connaissances, acquérir de nouvelles aptitudes, faire un bilan de vos acquis, obtenir une certification pour vos compétences... Utilisez votre compte CPF pour évoluer dans votre branche, changer de profession, ou trouver un emploi.

Quelles certifications obtient-on grâce à Mon Compte Formation ?

Le type de certifications dépendra du type de formation CPF. Par exemple :

- Les formations certifiantes : vous obtiendrez un certificat de qualification, reconnu par la branche professionnelle concernée.
- Les formations qualifiantes : vous obtiendrez une attestation de stage en fin de formation ou bien un certificat d'aptitude.
- Les actions de validation des acquis de l'expérience peuvent vous permettre d'obtenir un diplôme, un titre ou encore un certificat de qualification professionnelle.
- Certification de bilan de compétences.



Comment se connecter à mon compte formation

Pour profiter du service Mon Compte CPF, il convient de se connecter sur le site ou sur l'application mobile Mon Compte Formation. Deux possibilités s'offrent à vous : la connexion avec votre compte, ou la connexion avec FranceConnect.

Se connecter à votre compte CPF avec vos identifiants de connexion

Ouvrez l'application mobile Mon Compte Formation, ou rendez-vous sur le site internet moncompteformation.gouv.fr.

Pour vous connecter avec votre compte, il vous faudra saisir votre numéro de sécurité sociale ainsi que le mot de passe que vous avez choisi lors de la création de votre compte.

Se connecter à votre compte CPF avec FranceConnect

FranceConnect est un service proposé par le gouvernement afin d'assurer des connexions sécurisées et simplifiées pour vos démarches en ligne.

En créant un compte FranceConnect, vous disposez d'un seul identifiant, et un unique mot de passe pour les services en ligne. Jusqu'à 900 démarches, dont Mon Compte Professionnel Formation sont accessibles grâce à cette solution.

En cliquant sur le logo FranceConnect, une nouvelle page s'ouvre. Apparaissent alors différents logos que vous reconnaitrez sans doute : le site des impôts, la sécurité sociale par exemple. En cliquant sur le logo d'impôts.gouv.fr, vous pourrez utiliser vos identifiants de ce site afin de vous connecter à Mon Compte Formation.

Une fois connecté.e, consultez vos droits formation

Dès votre connexion à Mon Compte Formation, apparaît à votre écran le montant de vos droits à la formation CPF.

Comment sont cumulés les droits à la formation ?

Tous les ans, en début d'année, vos droits sont mis à jour en fonction de votre activité de l'année passée. Le montant des droits que vous obtenez chaque année dépend de la quotité et de la durée de temps de travail sur l'année écoulée. Les calculs sont basés sur la déclaration sociale établie par votre employeur.

Prenons un exemple, afin d'avoir une idée de la façon dont sont cumulés les droits à la formation professionnelle.

Si vous êtes travailleur à mi-temps ou plus, vous cumulez alors un maximum de 500€ de droits à la formation par an. Vos droits sont plafonnés à un total de 5000€.

Les salariés considérés comme "moins qualifiés" obtiennent des droits à la formation plus importants chaque année. Dans le cas de notre exemple ci-dessus, le maximum annuel est augmenté à 800€, et le plafond à 8000€.

Certaines situations sont bien entendu à traiter au cas par cas. Si vous avez connu des périodes d'arrêt de travail ou des congés maladie par exemple. Aussi, pour les agents de la fonction publique, les droits à la formation ne sont pas calculés en euros mais en heures.

Comment contacter mon compte formation ?

Vous pouvez contacter l'assistance client de Mon Compte Formation par formulaire de contact, ou par téléphone. Si vous êtes à la recherche de conseils concernant votre évolution professionnelle, faites appel à un conseiller en évolution professionnelle.

Contactez l'assistance client mon compte CPF



Dans le cas où vous rencontrez des difficultés d'utilisation ou des problèmes techniques sur le site ou l'application, contactez l'assistance client Mon Compte Formation.

Si vous avez des questions sur l'acquisition de vos droits à la formation CPF, sur les dossiers de formation, accédez au formulaire de contact en vous inscrivant/connectant.

Vous avez besoin d'une assistance par téléphone pour créer un compte en ligne ou vous connecter, contactez le 0970 823 551 (du lundi au vendredi de 9h à 17h, appel non surtaxé).

Des conseils vous accompagnent pour l'évolution professionnelle

Il n'est pas toujours évident de trouver la bonne voie pour l'évolution de votre carrière. Quelle formation est la plus adaptée à vos besoins, à votre profil ?

Les Conseillers en Évolution Professionnelle (CEP) vous permettent de faire le point sur votre situation et sur vos projets. Vous pourrez grâce à leurs conseils choisir la formation CPF adaptée à vos besoins.

Le conseiller vous aide ainsi à exprimer votre projet, et à le mettre en œuvre, tout en faisant le lien avec les besoins sociaux économiques de votre territoire.

Avec vous, le conseiller identifiera vos compétences, les formations et qualifications qui répondent à vos besoins.

Aussi, il peut vous aider dans l'identification de financement disponible pour vos formations.

C'est un dispositif gratuit, et confidentiel qui vous permettra d'éclaircir votre situation et de prendre les bonnes décisions pour l'évolution de votre carrière.

Profitez-en, le dispositif est ouvert à tous, que vous soyez intermittent du spectacle, salarié, en recherche d'emploi, travailleur indépendant, profession libérale auto-entrepreneur, artisan...

Pour trouver un conseiller, il faut vous adresser à une des structures désignées comme opérateurs du CEP.

Découvrez quelle structure correspond à votre situation actuelle sur le site de Mon Compte Formation. Par exemple, pour les demandeurs d'emploi il convient de s'adresser à Pôle Emploi, pour les cadres il s'agit de l'APEC, et pour les personnes en situation de handicap, c'est Cap emploi qu'il faut contacter. Vous êtes salarié.e ? Reportez vous auprès des opérateurs régionaux désignés par France Compétences.

Votre compte formation ne marche pas, que faire

?



Si votre compte formation ne marche pas, cela peut être pour plusieurs raisons. Voici les solutions adaptées à chaque situation, afin de profiter pleinement de votre compte CPF.

Si votre compte Mon Compte Formation est bloqué

Vous avez saisi 3 mots de passe erronés ?

L'accès à Mon Compte Formation avec vos identifiants est désormais bloqué. Pas de panique, vous pourrez vous connecter à nouveau.

- Vous pouvez vous connecter avec le service FranceConnect.
- Et réinitialiser votre mot de passe sous 48h.
- En cas de demande urgente, contactez l'assistance client par téléphone.

Si votre compte est bloqué pour une autre raison, nous vous invitons à contacter l'assistance client de Mon Compte Formation par téléphone. Composez le 0970 823 551 (du lundi au vendredi de 9h à 17h, appel non surtaxé).

Si vous avez découvert un bug informatique

En cas de bug informatique, voici quelques solutions qui pourraient le résoudre :

- Vérifiez votre connexion Internet. Il s'agit peut être d'un problème de chargement de la page.
- Changez de navigateur web (passer de Chrome à Mozilla, ou à Internet Explorer par exemple peut être une solution au bug informatique).
- Videz votre cache et vos cookies. N'hésitez pas à rechercher sur Internet comment faire, de nombreux sites pourront vous expliquer la démarche.

Si vous ne trouvez pas de solution à votre problème

Vous n'avez pas trouvé de solution ? N'hésitez pas à entrer en contact avec l'assistance client de Mon Compte Formation. En vous connectant sur leur site, vous trouverez un formulaire de contact.

L'assistance client est également joignable par téléphone au 0970 823 551 (du lundi au vendredi de 9h à 17h, appel non surtaxé).

Conclusion

Vous l'aurez compris, Mon Compte Formation est votre allié pour évoluer dans votre branche professionnelle, vous former à un nouveau métier, acquérir de nouvelles compétences, faire le bilan ou vous réinsérer sur le marché du travail.

Il s'adresse à tous les actifs de France, à partir de 16 ans, et ce, jusqu'à la retraite. Tout au long de leur vie professionnelle, les actifs peuvent mobiliser leurs droits à la formation professionnelle.

De nombreuses formations sont éligibles, et certifiantes. Il convient de créer un compte sur le site de l'Etat afin de consulter ses droits à la formation, et trouver une formation qui convient à vos besoins et à votre profil.

Il existe également des dispositifs gratuits pour vous aider à identifier votre évolution professionnelle future, ainsi que la ou les formations qui vous permettront d'acquérir les compétences nécessaires. Entrez en contact avec un conseiller, afin de faire le point sur votre carrière et découvrez la meilleure formation CPF pour vous.